

N/REF : 25/06/2024 9H48 C:264043 I:33807
V/REF : DEVIS SIGNE
V/Email reçu le Mardi 25/06/2024 a 9H48

SELON DEVIS N° 4060020

DENIMAL ISABELLE

**8 RAMPE DE LA ROCHETTE
38700 CORENC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 09 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 RAMPE DE LA ROCHETTE - 38700 CORENC
CHEZ MME DENIMAL ISABELLE 06 14 59 30 57

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4060020 du 25/06/2024 d un montant de
1347,79 HT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

DEPOSE DE LA POMPE EN PLACE
MISE EN PLACE D UNE POMPE FLYGT DXVM 50-7 0,75KW AVEC RÉGULATEUR DE
NIVEAU
RACCORDEMENT AU PIED D ASSISE
RACCORDEMENT ELECTRIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
TRAVAUX REALISER LE 27/06/2024 RESTE UNE BOITE ETANCHE A POSER
POSE DE LA BOITE ETANCHE LE 08/07/2024

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 25/06/24 a 08H47 _ OCCUPANT LOGEMENT
FF TT Email envoyé le 25/06/24 a 08H38 _ OCCUPANT LOGEMENT
FF TT Email envoyé le 25/06/24 a 07H29 _ OCCUPANT LOGEMENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1347,79	1347,79
	TOTAL H.T.		1347,79
	T.V.A. a 10,00%		134,77
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>1482,56</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN